

Recop Pj pl B 337-2-1

SPECTACLE DE TOULOUSE.

Année théâtrale qui a commencé le 21 Avril 1806.

Abonnement personnel au Mois.

N.º 125

Au Premier jour

MONSIEUR Lebr^e
de 90 - 90

a payé la somme

La Direction ne s'engage à donner que vingt-cinq représentations par mois.

A Toulouse, le 1. May 1807.

Paissance



DI
VIC
A
T
O
T

Postmark

1853



S P E C T A C L E.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

Abonnement personnel à l'Année. Du 21 Avril 1808, au 20 Avril 1809.

N.º 75. Soixante quinze

MADAME *Senadou a Gagné*

toget

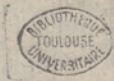
a reçu le présent abonnement en échange d'un billet particulier

Elle aura ses entrées à tous les Spectacles généralement quelconques, et aux Bals, qui se donneront au Théâtre du Collège de Saint-Martial de la ville de Toulouse, depuis le 21 Avril 1808, jusqu'au 20 Avril 1809.

La Direction se réserve quinze abonnemens suspendus, à son choix, dans le courant de l'année. A Toulouse, le 14

Plaisance D

Vu par le Commissaire de Police.
A Toulouse, le 180



25 OCT 1858

THEATRE D'ORANGERIE

Abonnement annuel à l'Opéra de Paris

N. 74. Avenue de la République
Paris

THEATRE D'ORANGERIE

Abonnement annuel à l'Opéra de Paris
pour l'année 1858-59
Le prix de l'abonnement est de 100 francs
à payer en deux fois, à savoir 50 francs
à la signature et 50 francs à la fin de l'année.

Abonnement annuel à l'Opéra de Paris
pour l'année 1858-59
Le prix de l'abonnement est de 100 francs
à payer en deux fois, à savoir 50 francs
à la signature et 50 francs à la fin de l'année.

Robinson

En par le Comptable de l'Opéra
Paris, le 25 Octobre 1858

SPECTACLE.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

Abonnement personnel à l'Année. Du 21 Avril 1809, au 20 Avril 1810.

N.º 2. Billet gagnant.

MADAME Sezadou.

logée

a reçu le présent abonnement en échange d'un billet particulier

Elle aura ses entrées à tous les Spectacles généralement quelconques, et aux Bals, qui se donneront au Théâtre du Collège Saint-Martial de la ville de Toulouse, pendant le cours de ladite année.

La Direction se réserve quinze abonnemens suspendus, à son choix, dans le courant de l'année. A Toulouse, le 4 May 1809.

Damoine
Dr



ARTISTES SOCIÉTÉ

THEATRE DE TOULOUSE

Abonnement annuel 1850-1851

N.° 1000

M. L. L.

M. L. L.

Je soussigné, M. L. L., déclare avoir souscrit pour l'abonnement annuel 1850-1851, le montant de la somme de 10 francs, en espèces, le 15 mai 1850.

En foi de quoi, le Directeur du Théâtre de Toulouse, a signé et apposé son sceau, le 15 mai 1850.

M. L. L.

Handwritten signature in blue ink

SPECTACLE.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

LOGE *Baigneuse du côté de la Reine*

Prix pour l'année 600⁰

N.º 3.

M. Gratieuse fozadou Née de Rey.

logé

a payé COMPTANT la somme de *Trois Cent Livres* pour la moitié du

loyer de la Loge N.º 3.
pour l'année théâtrale qui commencera le
21 Avril 1809. & finira le 20 avril 1810

A Toulouse, le 18 may 1809

Camon
Dⁿ



ARTISTES SOCIÉTÉ

SPRINTING

THEATRE DE TOULOUSE

Le 10 Mars 1870

Le prix pour l'année ...

N°

Ch. ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Le prix pour l'année ...

Recp P/Pl B 237-2-50

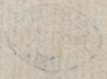
Le *Premier* *Septembre* prochain, je payerai à
M. CAMOIN, Directeur-Associé du Spectacle de Toulouse, la somme
de *Trois cent francs* pour le *sond.*
Compte pour le loyer d'emplacement. N° 3.
de l'année théâtrale courante.

A Toulouse, le 18. may. 1809.



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain several lines of cursive script.

1800



Le 31 Août 1809.

M

NOUS prenons la liberté de vous prévenir
que le second semestre des abonnemens à l'année
et de la location des petites loges, se payent le
1.^{er} Septembre : nous vous prions de passer au
bureau des abonnemens pour retirer votre obliga-
tion échue, ou prendre votre quittance définitive.
Nous avons l'honneur d'être avec respect,

M

Vos très-humbles serviteurs.

Pour les Artistes-Sociétaires mes collègues,



Camoin
D.

Madame
Ferradou Née de Sery
à Toulouse

Resp P/Pl B 337-2-7

S P E C T A C L E .

T H É A T R E D E T O U L O U S E .

Abonnement personnel à l'Année.

Année théâtrale qui commence le 21 Avril 1809, et finit le 20 Avril 1810.

N.º 90.

MONSIEUR De Caumont.

logé

moyennant la somme de *soixante-douze francs* qu'il a payée comptant, compris le droit des pauvres, aura ses entrées à tous les Spectacles généralement quelconques, et non aux Bals, qui se donneront au Théâtre du Collège Saint-Martial de la ville de Toulouse, pendant le cours de ladite année.

La Direction se réserve quinze abonnemens suspendus, à son choix, dans le courant de l'année.

A Toulouse, le 12.9.1809.

Papier Courant
26 R

Caumont
Fr.

ADRESSES SOCIÉTAIRES



abonnement a la Comedie

Monsieur [illegible]

Paris le 12. 9. 1807
[illegible signature]

Madame

Je prends la liberté de vous prévenir que la
seconde mise des billets de la loterie des Messieurs,
et le second terme des abonnemens et loges à
l'année, se payent le 1.^{er} Septembre; je vous prie
de faire passer au bureau des recettes du Spectacle,
pour prendre le reçu définitif de votre abonnement,
ou retirer votre obligation échue.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

M. Duboucau

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

Duboucau



Madame
Serradon
à Toulouse

S P E C T A C L E .

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

BILLET PARTICULIER.

N.º 153

Monsieur Combette de Caumont et son
époux porteur du présent, jouira de ses entrées
à tous les Spectacles généralement quelconques,
et à tous les Bals, qui se donneront sur le
Théâtre du Collège Saint-Martial, pendant
le cours de l'année théâtrale, qui commencera le
21 avril 1811, et finira le 20 Avril 1812

Toulouse, ce 5 Juillet 1811. —

L. Murrays

abonnement a la comédie

SPECTACLE

THEATRE DE TOULOUSE

BILLET PARTICULIER

N. 103

Monsieur

Le sieur de ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

à ...

Rasp Pj p/ B033742-10

Le *Première* Septembre prochain, je payerai à
M, DESBARREUX, Directeur du Spectacle de Toulouse,
la somme de *Trois cent et francs*,
Pour reste du loyer de ma loge
pendant l'année théâtrale courante.

A Toulouse, le 21 avril 1812

Pous acquit.

Antoine Desbarreaux

A. Mamey



Payement de la loge

SPECTACLE.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

BILLET PARTICULIER.

N.º 163 ..

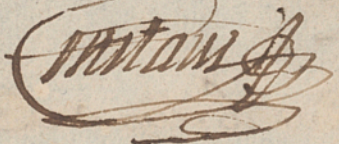
Monsieur & Mad^e Combettes de Caumont

porteur du présent, jouira de ses entrées
à tous les Spectacles généralement quelconques,
et à tous les Bals, qui se donneront sur le
Théâtre du Collège Saint-Martial pendant le
cours de l'année théâtrale, qui à commence'
le 21 avril — 1812, et finira le 20 avr
1813

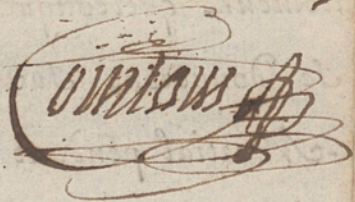
Toulouse, ce 3 mai 1812

D. Combettes

Reçu de Monsieur
de Cambille a'cepte
la somme de cinquante
quatre francs quarante
centimes à Toulouse
Le 5. May 1812.

pr. M. Barbassier


Pour acquit de tout
d'abonnement le 6 May
1812.





Le 31 Août 1812

M

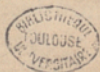
Je prends la liberté de vous prévenir que,
conformément à l'usage, le second terme des
abonnemens et loges à l'année, se payent le
1.^{er} Septembre; je vous prie de faire passer
au bureau des recettes du Spectacle, pour
prendre le reçu définitif de votre abonnement,
ou retirer votre obligation échue.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

M

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur;

Dubouche



Loge a la
Comédie
Française

a Monsieur
Mame
a Toulouse.

SPECTACLE.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

BILLET PARTICULIER.

N.º 176

Monsieur De Caumont, Juge,

porteur du présent, jouira de ses entrées
à tous les Spectacles généralement quelconques,
et à tous les Bals, qui se donneront sur le
Théâtre du Collège Saint-Martial pendant le
cours de l'année théâtrale, qui a commencé
le 21 avril 1813, et finira le 20 avril
1814

Toulouse, ce 14 avril 1813

Desbarreaux



THEATRE DE TOULOUSE
 RAPPORT FINANCIER
 No 170

M. Combes

et à tout les Bais, qui de Combes que les
 à tout les Bais, qui de Combes que les
 à tout les Bais, qui de Combes que les

$\begin{array}{r} 34 \\ 24 \\ \hline 136 \\ 68 \\ \hline 816 \end{array}$	$\begin{array}{r} 46 \\ 4 \\ \hline 50 \\ 240 \\ 26 \\ \hline 1206 \\ 9-12 \\ \hline 1209-12 \\ 1183 \\ \hline 2392-12 \end{array}$	$\begin{array}{r} 34 \\ 24 \\ \hline 16 \\ 192 \\ 357 \\ 192 \\ \hline 820 \\ 816 \\ \hline 1636 \end{array}$	$\begin{array}{r} 25 \\ 25 \\ \hline 125 \\ 50 \\ \hline 625 \end{array}$
$\begin{array}{r} 50 \\ 25 \\ \hline 450 \\ 102 \\ \hline 1250 \end{array}$	$\begin{array}{r} 1560 \\ 392 \\ \hline 610 \end{array}$	$\begin{array}{r} 1200 \\ 7-12 \\ \hline 1153 \end{array}$	$\begin{array}{r} 25 \\ 25 \\ \hline 1513 \\ 22 \\ \hline 1542 \end{array}$
$\begin{array}{r} 820 \\ 816 \\ \hline 1260 \end{array}$	$\begin{array}{r} 410 \\ 480 \\ \hline 890 \\ 625 \\ \hline 1515 \end{array}$	$\begin{array}{r} 1200 \\ 7-12 \\ \hline 1153 \end{array}$	$\begin{array}{r} 2896 \\ 165 \\ \hline 3001 \\ 1500 \\ \hline 1501 \end{array}$

P. H. H.

SPECTACLE.

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

Abonnement personnel à l'Année. Du 21 Avril 1813, au 20 Avril 1814.

N.º 67.

MADAME De Caumont

logée

a reçu le présent abonnement en échange d'un billet particulier

Elle aura ses entrées à tous les Spectacles généralement quelconques, et aux Bals, qui se donneront au Théâtre du Collège Saint-Martial de la ville de Toulouse; pendant le cours de ladite année. Dans toutes saisons, les Abonnés pourront exiger quatre représentations par semaine.

La Direction se réserve dix-huit abonnemens suspendus, à son choix, dans le courant de l'année. A Toulouse, le 14. 7^{bre} 1813

Desbarreaux



Palmer

THÉÂTRE DE TOULOUSE.

Année théâtrale Du 21 Avril 1813, jusqu'au 20 Avril 1814.

N.º *Soixante Sept.*

BILLET PARTICULIER POUR LES DAMES,
A trente-trois francs le Billet pour la première mise, le droit des Pauvres compris.

Madame de Caumont

Nota. Le présent devra nécessairement être échangé contre
un Billet d'abonnement immédiatement après le tirage, celui-
ci ne pouvant en tenir lieu.

Recp 10/10/B 334-2-15



TOUR FORCE

of the ...

A ...

...

ce 24 avril 1813

Resp of PI B337-2

-16

Madame

je crains bien que vous ne puissiez pas
avoir de luy nous n'avons plus que
l'espoir d'être subrogés aux droits d'un
homme en place qui dit on va partir à
raison de ses fonctions. Si l'esta en ville
vous voila au moins pour tout le mois
de mai decha de toute espere d'espere
je ne negligerai cependant rien dans vos
interets pour obtenir quelque chose même
contre toute espérance. Si j'en ai le
temps, j'irois ete moi même vous rendre
reponse j'irois bien même aller vous présenter
mes hommages respectueux de vive et vous faire
part de remittre de mes recherches

A Madame

Madame Darcy Ferradon

La ville

Recop P/Pl B 337-2-17

ADMINISTRATION
DU
THÉÂTRE DE TOULOUSE.

DIRECTION
DE
MARTIN L'AINÉ.
ANNÉE THÉÂTRALE
1829 à 1850.

Loterie des Billets de Dames.

Billet de Souscription.

N.° 49

Reçu de M.^{me} Berdoulat
la somme de trente francs, montant d'une Souscription,
N.° 49, à la Loterie des Billets de Dames.

pour Le Directeur,
= Pondroy

N. B. Les Billets gagnans, au nombre de 40, avec cette seule mise, jouiront de toutes les prérogatives de l'Abonnement à l'Année. Les Billets perdans, pour avoir les mêmes droits, devront verser au premier Septembre, une seconde somme de 30 fr. qui soldera leur Abonnement.

UNIVERSITÄT
TOULOUSE

1829 à 1830.

Loterie N° 49

Reçu de madame Audouin,
de la somme de Cinq francs
pour solde de son abonnement
au Spectacle.

Le 27^{bre} 1829

pour le Directeur
— Sonrieux

Reçu de Madame Ferradon
la somme de trois cents francs pour
le rachat de son abonnement de la hogue
en l'année n°. 2. Baqueuse du côté de
St. Pierre — Toulouse le 8. P. 1815
Le Propriétaire aux abonnés

300^{fr}

Lomez

1815

abominable legs an

Photo / Boulose